



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION
CITOYENNE DE LA RÉGION
DE COATICOOK

N°66 OCTOBRE 2018

PHOTO : V.B. PICTURES PHOTOGRAPHIE

INFORMATION

SUPPLÉMENTAIRE ET VERSION
ÉLECTRONIQUE DU *CRICUR PUBLIC*
SUR LES SITES SUIVANTS :

coaticook.ca
mredecoaticook.qc.ca

02

NOUVELLES DE LA VILLE DE COATICOOK

Les plus récentes nouvelles
du conseil municipal.

03

NOUVELLES DE LA MRC

Les plus récentes nouvelles
du conseil de la MRC.

04

À L'AFFICHE

Information sur des sujets d'actualité
et les prochaines activités.

09

À SAVOIR

Dossiers et sujets qui vous touchent.

11

INFO CITOYENNE

Information pratico-pratique
pour la population de Coaticook
ou de l'ensemble de la MRC.

12

CALENDRIER RÉGIONAL

Activités et événements à venir.

14

AVIS PUBLICS

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES TRAVAUX DE LA VILLE

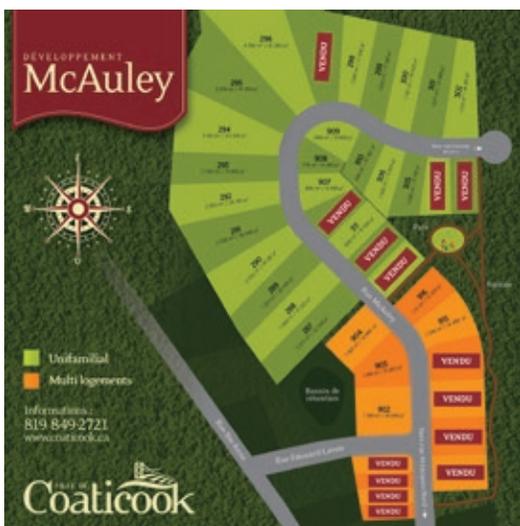
VOICI QUELQUES INFORMATIONS EN VRAC SUR DES TRAVAUX :

- À la division des Infrastructures, l'équipe procède actuellement au nettoyage du réseau d'aqueduc, et ce, pour une période de deux semaines;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook procèdent à des travaux entourant la mise en route du poste 120 kV;
- Du côté de la Voirie, les employés préparent les équipements pour la saison hivernale. Ils s'affairent également à la réparation de différents ponceaux et glissières de sécurité;
- À la division Parcs, Bâtiments et Espaces verts, l'équipe procède actuellement à la fermeture des différentes installations estivales pour se diriger vers la saison hivernale.

FINANCES

MODIFICATION DE LA POLITIQUE DE PRIX DE VENTE DE TERRAINS

La Ville de Coaticook possède déjà une liste de prix des terrains sur le territoire de la Ville pouvant être vendus à des particuliers ou des entreprises. Cette liste nécessite des modifications. Le conseil a résolu d'adopter une nouvelle liste de prix de vente des terrains appartenant à la Ville tout en se réservant le droit de vendre à prix moindre, conformément aux lois en vigueur, à un organisme à but non lucratif, une corporation, une société d'économie sociale ou d'économie mixte.



RÉQUISITION DE 32 600 \$ POUR L'IMPLANTATION D'UN PORTAIL DE FACTURATION ÉLECTRONIQUE POUR LA CLIENTÈLE D'HYDRO-COATICOOK

La Ville de Coaticook désire faire l'implantation d'un portail de facturation électronique pour la clientèle d'Hydro-Coaticook. À la suite d'une demande de prix, le conseil municipal a reçu une offre, conformément aux règles prévues. Les élus ont résolu d'accepter la proposition de l'entreprise SilverBlaze s'élevant à 32 600 \$ plus les taxes applicables.

SERVICES EXTÉRIEURS

ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUT ET DES CHAUSSÉES



PHOTO : MARC HÉBERT

Le premier guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout (PI) a été publié en 2005. La Ville de Coaticook a mandaté la firme EXP pour réaliser la mise à jour du plan d'intervention. Toutes les demandes d'aide financière pour la réalisation de travaux de renouvellement de conduites d'eau potable ou d'égout doivent être appuyées par une mise en priorité des travaux à effectuer à partir d'un plan d'intervention. Le plan proposé doit être approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Le conseil municipal a donc accepté le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées proposé par la firme EXP. Une copie sera transmise au MAMOT.

ADMINISTRATION ET CONSEIL

RENOUELEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES COLS BLANCS ET COLS BLEUS DE LA VILLE DE COATICOOK POUR UNE DURÉE DE SEPT ANS

La convention collective des cols blancs et cols bleus de la Ville de Coaticook venait à terme le 31 décembre 2017. La Ville de Coaticook et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2811, ont renégocié une convention collective pour les années 2018 à 2024. Les élus ont résolu de renouveler la convention collective des cols blancs et cols bleus de la Ville de Coaticook pour une durée de sept ans, commençant le 1^{er} janvier 2018 et se terminant le 31 décembre 2024.

ENTENTE ENTRE LA VILLE DE COATICOOK ET LES EMPLOYÉS CADRES ET SYNDIQUÉS CONCERNANT LE FONDS DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE COATICOOK

Le 4 décembre 2014, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (Loi RRSM). La Ville de Coaticook, les employés-cadres et syndiqués ont entrepris des négociations conformément aux dispositions prévues dans la Loi RRSM. Les parties sont arrivées à une entente à l'égard des modifications à être apportées au régime qui leur est applicable. Les élus ont convenu d'autoriser le maire et le directeur général à signer ladite entente entre la Ville de Coaticook et les employés cadres et syndiqués concernant le fonds de retraite des employés de la Ville de Coaticook.

OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE 250 \$ À C'EST THI-BAULT NOËL POUR LA TENUE DE L'ÉVÈNEMENT ANNUEL QUI SE TIENDRA LES 30 NOVEMBRE ET 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

Le conseil a prévu au budget 2018 des sommes afin de répondre aux demandes d'aide financière des divers organismes à but non lucratif. Les organisateurs du spectacle de collecte de fonds intitulé *C'est Thi-Bault Noël*, dont les profits amassés seront remis aux écoles pour le projet Nourrir l'avenir d'un enfant, ont présenté une demande d'aide financière. Le conseil municipal soutient cette initiative locale depuis ses débuts. Les élus ont résolu d'octroyer une aide financière de 250 \$ pour le spectacle *C'est Thi-Bault Noël*.

DE MAUVAIS CONSTATS QUANT À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGION DE COATICOOK

Depuis le début de l'été, deux enviroconseillères se sont jointes à l'équipe de la MRC de Coaticook, Marjolie Côté et Marie-Ève Sasseville, afin de sensibiliser les résidents à la gestion des matières résiduelles. Dans le souci d'améliorer la qualité des matières récupérées, elles ont sillonné les routes de la MRC afin de vérifier le contenu des différents bacs. Un rapport a ensuite été présenté aux élus du conseil de la MRC. Voici quelques constats.

- Le bac brun est bien exploité et contient plusieurs matières organiques.
- Cependant, son utilisation est encore trop faible puisque beaucoup de résidus de nourriture et de papiers souillés se retrouvent dans les déchets.
- Les plastiques non numérotés ou de type «6» ainsi que la styromousse sont encore majoritairement déposés dans le bac de recyclage.
- Les sacs et pellicules de plastique non ensachés et les emballages font également partie des problèmes récurrents.
- À travers la MRC, il y a plusieurs cas de quantité excessive de déchets, surtout dans les nouveaux lotissements et les multilogements, en plus d'une grande quantité de matières organiques (restes de table) ainsi que de papiers et cartons souillés qui se retrouvent dans les bacs à déchets.
- Des produits dangereux ont même été retrouvés régulièrement dans les déchets (aérosols, peinture, contenants d'huile).

Les enviroconseillères ont constaté qu'il reste encore du travail à faire en matière de sensibilisation à la gestion des matières auprès des résidents sur l'ensemble du territoire. Le conseil de la MRC en profite pour réitérer l'importance des efforts de chaque citoyen et invite la population à redoubler de vigilance afin de maintenir les bonnes habitudes acquises au fil des années, qui nous honorent du titre d'une des meilleures MRC du Québec au chapitre de la gestion des matières résiduelles.



BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DU PDZA DE LA MRC DE COATICOOK

En mai 2017, le Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Coaticook (PDZA) était adopté au conseil de la MRC et le mois suivant, il était lancé et diffusé sur le territoire. Depuis ce lancement, plusieurs actions de mise en valeur, de soutien aux entreprises et de démarchage agricole et agroalimentaire ont été effectuées. Des visites de ferme ont été organisées afin de mettre en valeur certains de nos producteurs à l'échelle régionale. Une quarantaine d'entreprises agricoles et agroalimentaires ont sollicité et ont reçu des conseils sur différents sujets, dont le démarrage d'entreprise agricole ou de transformation alimentaire, la démarche de transport de main-d'œuvre agricole ou encore la recherche de ressources agricoles. Il y a d'ailleurs eu la mise sur pied et le déploiement de l'ARTERRE, un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants agriculteurs et propriétaires ainsi que la mise sur pied d'un projet de travailleur de rang. D'autres actions du genre auront lieu dans les prochains mois, toujours dans le but de faire progresser le secteur agricole et les secteurs complémentaires à l'agriculture de la région de Coaticook, et ce, de façon durable.



APPEL À PROJETS DU FONDS DE COURS D'EAU DE LA MRC DE COATICOOK

La MRC de Coaticook fait un appel à projets pour son Fonds de cours d'eau. Ce dernier a pour mission de soutenir et stimuler la réalisation de projets structurants dont les actions auront un impact positif sur la ressource en eau de la région, soit en ce qui concerne la qualité de l'eau, la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques, de même que la sécurité de la population.

Consultez la politique d'investissement sur le site Internet de la MRC afin de connaître les objectifs encouragés et considérés dans l'analyse de projets soumis au Fonds de cours d'eau. Pour déposer une demande, veuillez remplir le formulaire qui se retrouve aussi sur le site Internet de la MRC, dans la section «Fonds et programmes», sous «Aménagement du territoire». La date de tombée du prochain appel à projets est le 5 novembre 2018.





À L'AFFICHE

COMMUNAUTAIRE



SOUPER DE NOËL FADOQ Saint-Jean Coaticook

Samedi 24 novembre 2018 à 18 h

Accompagné d'une soirée dansante avec Patricia Désorcy. Plusieurs prix attribués. Au Centre communautaire de la MRC de Coaticook. Possibilité de réserver votre table. Premier arrivé, premier à choisir. Membres : 24 \$ | Membres amis et non-membres : 26 \$ Apportez vos consommations. Information : Fernand Bissonnette, 819-849-6513.
Inscription avant le 15 novembre

LOISIRS

INSCRIPTION MI-SESSION (7 SEMAINES)

Vous avez manqué notre période d'inscription en septembre dernier? La session d'automne est pourtant loin d'être terminée! Profitez de cette semaine d'inscription mi-session pour une remise en forme de fin d'année 2018. Consultez notre site Web pour la liste complète des cours offerts à actisportscoaticook.ca.

INSCRIPTION jusqu'au 26 octobre à midi, par téléphone seulement au 819-849-7016.

DURÉE : 7 semaines • du 29 octobre au 15 décembre

COÛT : 50 % du coût d'inscription

Abonnement en tout temps pour les activités libres (badminton, bain libre et pickleball), ainsi qu'à la salle d'entraînement. Renseignez-vous sur nos divers programmes d'entraînement en appelant au 819-574-0031.



LOISIRS

L'incantation

Osez-vous affronter les démons qui nous hantent?

LE 31 OCTOBRE DE 18H À 20H30

À LA MAISON DES JEUNES DE WATERVILLE

2 PARCOURS OFFERTS – GRATUIT POUR TOUS
CONTRIBUTION VOLONTAIRE ACCEPTÉE

COMMUNAUTAIRE

DÉCOUVRIR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, ÇA GOÛTE BON!

L'événement Goûtez le communautaire revient pour une 3^e édition.



Vous êtes invités, **mardi 13 novembre prochain, de 11 h à 14 h**, au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook pour la 3^e édition de Goûtez le communautaire, le rendez-vous annuel pour découvrir les organismes communautaires de la MRC de Coaticook.

Organisé par la Corporation de développement communautaire de la MRC de Coaticook, Goûtez le communautaire regroupe les organismes de la région afin qu'ils présentent leurs services et activités à la population. Des personnes handicapées aux familles, en passant par les jeunes, les personnes âgées ou les proches aidants, toute la population peut utiliser au moins un des nombreux services offerts par les organismes présents sur le territoire. La visite des kiosques vous mérite une bonne poutine que vous pouvez déguster sur place. Une occasion en or à saisir pour découvrir les organismes de notre région!

Et pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, CIGN 96,7 sera encore présent cette année pour diffuser en direct!

QU'EST-CE QUE LA CDC?

La CDC de la MRC de Coaticook est un regroupement d'organisations communautaires, d'entreprises d'économie sociale, de coopératives et d'associations qui œuvrent dans différents champs d'activité et dont la mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique de la MRC de Coaticook. Les corporations de développement communautaire (CDC) disposent d'une expertise reconnue à titre d'acteurs incontournables du développement social et économique dans chacune des MRC de l'Estrie.

Pour obtenir plus de détails sur l'activité, visitez le ressourcescoaticook.com et sélectionnez le 13 novembre dans le calendrier.

Au plaisir de vous accueillir le 13 novembre prochain!

GOÛTEZ LE COMMUNAUTAIRE

Mardi 13 novembre de 11 h à 14 h

Au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook



BILAN DE LA CLASSIQUE DE GOLF DU MAIRE

En juin dernier se tenait la célèbre Classique de golf du maire de Coaticook sous la présidence d'honneur de M. Bertrand Lamoureux. Ce sont 139 personnes qui ont joué au golf lors de cet événement et 64 qui s'y sont jointes pour le souper. La totalité des profits a été remise à des gens et des organismes de la Ville de Coaticook. Voici leur nom : BigBill Sénior, Junior Élite Coaticook, Golf junior, Jeffrey Dumont, Émy Dumont, Christian Caron, Jasmine Richter, Charles-Étienne Lamy ainsi que le Club FADOQ pour un championnat de quilles provincial.

Nous tenons à remercier chacun des participants à la Classique de golf du maire ainsi que les nombreux commanditaires. C'est un rendez-vous le **5 juin 2019!**



CULTURE

Pièce de théâtre,
production de novembre 2018

LE GOGO SHOW

Revue musicale de Lorraine Beaudry
Mise en scène de Lorraine Beaudry

Deux soirs : vendredi 9 et samedi 10 novembre 2018 à 20 h

Pavillon des arts et de la culture
116, rue Wellington, Coaticook

Billets en vente au coût de 20 \$ auprès des acteurs ou au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook (819-849-6371)

ACTEURS, CHANTEURS ET MUSICIENNE

Guy Bilodeau	Lise Poulin
Judith Bolduc	Sylvie Ross
Céline Breault	Isabelle Simoneau
Jean Camden	Lili Véra
François Roy	Ghislain Viens
Odette Harvey	Sabrina Vildier
Francine Laroche	Sandra Zulauff
Vicky Lévesque	Maude Zulauff
Marie-Claude Dubeau	
Angèle Cayer (musicienne)	

RÉSUMÉ :

LE GOGO SHOW est un spectacle musical sur les années 60 au Québec. Les plus grands succès francophones avec comme toile de fond les faits marquants du Québec présentés sous forme de bulletins de nouvelles, de courrier du cœur, de radio-roman... Bref, une vision ludique des années 60 qui commence avec la mort de Duplessis pour se terminer avec les événements d'Octobre.



COMMUNAUTAIRE

T'es un p'tit qui?

Campagne de sensibilisation sur l'intégration des immigrants dans la région de Coaticook

Je suis François Toé de Côte d'Ivoire et je m'implique en culture comme un p'tit Thibault.

L'aspiration pousse à l'action

« C'est toujours la recherche de l'épanouissement professionnel qui a guidé mon chemin », résume François Thierry Toé, directeur-conservateur du Musée Beaulne. Issu d'une famille où les études occupent une place importante, François quitte son pays natal pour étudier les langues et la littérature en France. De retour en Côte d'Ivoire, il enseignera quelques années, pour constater que les possibilités d'avancement sont limitées. Il entreprendra alors des études en histoire de l'art et en muséologie.

Un milieu précaire

Devenu conservateur au Musée national du costume de Côte d'Ivoire, François se heurte à un avenir bouché. « Là-bas encore plus qu'au Québec, le manque de financement des organismes culturels est criant », explique-t-il. Toujours animé du désir de s'épanouir professionnellement, il retourne se perfectionner en France. « J'entendais parler des possibilités de carrières au Canada; j'ai choisi le Québec en raison de la langue. » Comme la majorité des nouveaux arrivants, il atterrit à Montréal, où il trouve du travail. Pourtant, son rêve de se tailler une carrière à long terme lui échappe encore. En 2008, François répond à l'offre d'emploi du Musée Beaulne. Grâce à ses connaissances, son expérience et sa vision, il obtient le poste!

Un nouvel horizon

Devant lui se profile une vie nouvelle, mais une certaine appréhension l'envahit : dans une petite ville, l'offre d'activités est moindre qu'à Montréal et le milieu, plus homogène. Réussira-t-il à s'intégrer?

Quand il emménage à Coaticook, les paysages le séduisent. Pour le reste, il mise sur son adaptabilité afin de s'intégrer dans ce milieu inconnu. Son poste au Musée le met en lien avec les responsables culturels et le public. Il fraternise avec les rares personnes immigrantes de la région et, peu à peu, parvient à se créer un réseau, à s'adapter à ce nouvel entourage et à d'autres façons de penser.

Sa vision de l'avenir

La mission du Musée rejoint le désir initial de François d'enseigner, de mettre en valeur le patrimoine et de le rendre accessible à la communauté. Son objectif : faire du Musée un lieu de rencontre, un attrait riche en expériences culturelles et sociales diverses. En plus de présenter des expositions d'arts visuels et textiles, le Musée s'ouvre à la musique, au théâtre et au conte, aux savoir-faire locaux, au numérique. Il accueille des concerts de l'Harmonie, un atelier de tricot et broderie, le Jardin des pionniers, des fouilles archéologiques, un Croque-livres... Et son service éducatif est plus vivant que jamais!



« Le patrimoine, ça se conserve. On doit garder des traces de ce qu'on a fait, de qui on est, penser à la postérité. Il ne faut pas briser la chaîne. »

- François Thierry Toé



Ce projet a été rendu possible en partie grâce au gouvernement du Canada
This project has been made possible in part by the Government of Canada





DÉJEUNER-CONFÉRENCE AU FÉMININ

ÉCONOMIE

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes... et plus pauvrement.

Elles occupent une grande part de leur vie au service des autres : d'abord aux soins des enfants, puis à ceux des parents en tant que proches aidantes, ou encore à titre de chefs d'entreprise ou de travailleuses autonomes... Leur charge de travail est grande et le temps consacré à leurs affaires personnelles est réduit. Elles éprouvent aussi un désintérêt marqué pour les finances personnelles. Soit elles ne s'occupent pas de leurs finances et de la paperasserie juridique, soit elles les laissent dans les mains d'un conjoint...

Il n'est jamais trop tôt, ni trop tard, pour prendre en charge ses «affaires personnelles». La planificatrice financière Chantal Marcotte, en compagnie de la CCIRC et de RBC, invite toutes les femmes, peu importe leur âge, à venir démystifier ce monde traditionnellement masculin dans le cadre d'un déjeuner-conférence. Les femmes sont moins bien loties au moment de la retraite, ne faites pas partie de cette statistique!

Mercredi 24 octobre 2018

Salle L'Épervier (80, rue Saint-Jacques Sud, Coaticook)

7 h 30 : déjeuner | 8 h : conférence

Membres : 20 \$ | Non-membres : 30 \$

Pour information et inscription : adj@ccircoaticook.ca • 819-849-4733

PARENTS ET ENFANTS SONT INVITÉS À LA PRUDENCE LE SOIR DE L'HALLOWEEN

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dans quelques jours, les enfants déambuleront de nouveau dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons de l'Halloween. Pour que cette soirée se déroule en toute sécurité, la Sûreté du Québec rappelle quelques consignes de sécurité.

D'abord, il est important de s'assurer d'être suffisamment visible, car de nombreux piétons, automobilistes et cyclistes circuleront à une heure où la visibilité est réduite.

AU COURS DE LA SOIRÉE, LES ENFANTS DEVRAIENT :

- Toujours déterminer un trajet et une heure de retour avec leurs parents;
- Toujours rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur;
- Ne jamais entrer dans la maison d'un inconnu, ni dans sa voiture;
- Ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied;
- Toujours traverser les rues aux intersections;
- Toujours parcourir un seul côté de la rue à la fois.

Par ailleurs, les policiers demandent la collaboration des automobilistes, qui doivent être particulièrement vigilants et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues.

Pour obtenir plus de renseignements sur la sécurité le soir de l'Halloween, la Sûreté du Québec invite les enfants à visiter le saaq.gouv.qc.ca/halloween conçu par la Société de l'assurance automobile du Québec.



Information :

Service des communications avec les médias
Sûreté du Québec, Montréal, Grand Quartier général
514-598-4848 • sq.gouv.qc.ca

LES ACTIVITÉS À LA MAISON DE LA FAMILLE

FAMILLE



Les activités à la Maison de la famille sont officiellement commencées. Nous vous proposons différents ateliers pour les Cafés-rencontres, où nous vous accueillons à partir de 13 h. Vous pouvez vous informer des sujets sur la page Facebook de la Maison de la famille.

Les rencontres de Parent'Jase sont une autre activité qui ne demande pas d'inscription. À partir de 9 h 30 tous les mardis, venez discuter de différents sujets.

Le **23 octobre**, venez poser vos questions concernant vos enfants à Amélie de TDAH Estrie. Les sujets sont aussi affichés sur notre page Facebook. Aussi, le **8 novembre à 19 h**, nous vous proposons un atelier de sensibilisation au TDAH. Il y aura différents thèmes abordés au cours de cette soirée : qu'est-ce que le TDAH, quels sont les signes et les symptômes, trucs et astuces pour faire face à certains comportements ou difficultés. Cet atelier de soir est gratuit et se déroulera à la bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook. Pour vous inscrire, veuillez appeler à la Maison de la famille au 819-849-7011, poste 237.

NOUVELLES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE COATICOOK

ÉCONOMIE

Le développement économique de la MRC de Coaticook travaille activement à soutenir, développer et faire rayonner les entreprises de la région. Lorsque des entreprises réaliseront de bons coups, nous vous les ferons connaître au moyen de cette petite chronique. Voici les entreprises dont nous tenons à souligner les dernières réalisations :

Verger le Gros Pierre de Compton a effectué un investissement de 57 000 \$ afin d'améliorer sa productivité et ainsi augmenter sa production de tartes aux pommes.

J.M. Champeau de Saint-Malo fait l'acquisition d'une nouvelle scierie, augmentant ainsi sa superficie de production à 225 000 pi² et son nombre d'employés à 160.

Le **Marché Beaulieu de Waterville** assure sa relève avec cinq entrepreneurs de la région qui comptent poursuivre la mission de l'entreprise.

South Shore de Coaticook célèbre ses 40 ans d'existence et annonce des investissements de 600 000 \$ afin d'automatiser quelques lignes de production et ainsi pallier la pénurie de main-d'œuvre.

Bravo à ces entreprises qui, par leurs investissements et leurs projets, font rayonner la région de Coaticook! La MRC de Coaticook vous souhaite le meilleur des succès.

Si vous œuvrez dans le secteur industriel, agricole ou agroalimentaire et que vous avez un projet d'automatisation, la date de tombée pour le 3^e appel à projets du Fonds InnoVe de la MRC de Coaticook est le **17 octobre**. Tous les détails sont sur le site de la MRC de Coaticook dans l'onglet «Développement économique».

Si vous êtes entrepreneur et que vous avez un projet de démarrage, d'expansion ou de relève, n'hésitez pas à contacter notre équipe de développement économique qui se fera un plaisir de vous répondre. Que ce soit pour du soutien technique ou du financement, n'hésitez pas à nous consulter au 819-849-9166.



RACHEL GRENON : PARCOURS D’UNE ARTISTE

Le **samedi 3 novembre**, assistez à la conférence de Rachel Grenon, céramiste en résidence de production au Centre d’arts Rozynski.

Formée dans l’Ouest canadien à l’école de grande renommée Emily Carr School of Craft, cette céramiste québécoise conçoit de magnifiques pièces utilitaires dans lesquelles la couleur est à l’honneur. Sa technique de façonnage lui permet de réaliser des pièces de très grandes dimensions et de formes variées. Venez la rencontrer et découvrir sa pratique, son parcours et les raisons qui l’ont fait craquer pour ce mode d’expression!

Coût : gratuit
Date : 3 novembre
Heure : 14 h 30
Lieu : Centre d’arts Rozynski



DÉBUT DES INSCRIPTIONS POUR LA GRANDE CUISINE COLLECTIVE DES FÊTES

Organisée par le Centre d’action bénévole (CAB), la Grande Cuisine collective des fêtes, un événement unique au Québec, sera de retour pour une 11^e année, le **mardi 11 décembre** prochain.

Toujours situé au Centre communautaire Élie-Carrier (464, rue Merrill, à Coaticook), l’évènement permettra à 210 familles de préparer tourtières, pâtés au poulet et croustades aux pommes, en plus de repartir avec de la soupe. Le nombre de plats préparés et emportés dépend du nombre de personnes composant la famille.

La base des recettes est préparée par des bénévoles le jour même. Sur place, les participants n’ont qu’à assembler les ingrédients. La cuisson des tourtières, des pâtés au poulet et des croustades s’effectue à domicile. Les participants préparent également une tourtière en plus. Ces tourtières supplémentaires sont congelées pour ensuite être distribuées dans les paniers de Noël remis aux personnes dans le besoin.

En 2017, ce sont près de 630 tourtières (dont 250 pour les paniers de Noël), 366 pâtés au poulet, 356 croustades aux pommes et 406 litres de soupes aux légumes qui ont été cuisinés.

Le coût est de 10 \$ pour une personne seule ou un couple et de 12 \$ pour une famille de trois personnes ou plus. La valeur des plats rapportés par chaque famille étant bien supérieure au prix demandé, un don supplémentaire pourra être fait par les familles qui le peuvent afin d’aider le CAB à assumer les coûts des aliments utilisés lors de cet événement.

La période d’inscription débutera le lundi 5 novembre et se terminera le lundi 3 décembre, à 16 h 30. Pour vous inscrire, il suffit de passer à l’accueil

du CAB ou de téléphoner au 819-849-7011, poste 201. Plusieurs plages horaires sont offertes à partir de midi et jusqu’à 18 h 30.

ATTENTION : Veuillez noter que puisqu’il y a plus de demandes que de places, les personnes présentes ne pourront cuisiner que pour leur famille et toute personne ou famille inscrite devra se présenter pour cuisiner.

Vous pouvez aussi donner votre nom afin d’être bénévole lors de cette belle activité : contactez le 819-849-7011, poste 215.



RESTEZ LOIN DE LA GRIPPE

FAITES-VOUS VACCINER SI VOUS VIVEZ AVEC UNE MALADIE CHRONIQUE
comme le diabète, l’immunosuppression, une maladie cardiovasculaire, respiratoire ou rénale.

VACCINATION SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
Réservez votre place dès le 1^{er} octobre

VACCIN GRATUIT POUR :

- Personnes atteintes de certaines maladies chroniques à partir de l’âge de 6 mois
- Personnes âgées de 75 ans ou plus
- Femmes enceintes atteinte de certaines maladies chroniques, durant toute leur grossesse
- Femmes enceintes en bonne santé durant les 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse
- Aidants naturels et les personnes vivant sous le même toit que les individus nommés ci-haut
- Personnes résidant avec un bébé de moins de 6 mois
- Travailleurs de la santé

Pour connaître les lieux, les dates et les heures et pour prendre un rendez-vous, visitez le site **CLICSANTE.CA**

Si vous n’avez pas accès à Internet, téléphonez à partir du 15 octobre :

819 821-5118 (Sherbrooke et environs)
1 877 921-5118 (ailleurs dans la région – sans frais)

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l’Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec



CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR SUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

CULTURE



VISITES GUIDÉES : DÉCOUVREZ VOTRE BIBLIOTHÈQUE AUTREMENT

Tous les deuxièmes mercredis du mois, la bibliothèque tient désormais une activité porte ouverte afin de faire découvrir notre établissement à la population de Coaticook. À cette occasion, les participants peuvent se familiariser avec les services qui y sont offerts et s'initier à la recherche dans le catalogue. Pour information : 819-849-4013, poste 103

CONCOURS VISITEZ VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Nous vous rappelons que dans le cadre du Mois des bibliothèques publiques en Estrie, la Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook prend part pour une dixième année au concours régional organisé par l'Association des bibliothèques publiques de l'Estrie (ABIPE).

Pour y participer, les citoyens doivent visiter leur bibliothèque publique participante et remplir un coupon de participation. Les coupons de participation devront être déposés à la bibliothèque dans la boîte prévue à cet effet jusqu'au 31 octobre 2018 à 17 h.

Les prix à gagner sont deux tablettes électroniques (valeur approximative de 270 \$ chacune) offertes par l'ABIPE.

Les prix seront attribués lors d'un tirage au hasard parmi tous les coupons reçus dans les bibliothèques publiques participantes de l'Estrie. Les tirages auront lieu publiquement le **15 novembre 2018, à 10 h**, au Réseau BIBLIO de l'Estrie, au 4155, rue Brodeur, Sherbrooke, Québec. Les personnes gagnantes seront avisées par téléphone, au plus tard dans les 30 jours suivant la date du tirage. Les noms et, possiblement, les photographies des gagnantes seront publiés sur le site Internet de l'ABIPE (bpq-estrie.qc.ca), sur les sites Internet des bibliothèques publiques de l'Estrie, ainsi que dans un communiqué distribué aux médias.

On invite donc les citoyens de Coaticook à visiter leur bibliothèque le plus souvent possible durant le mois d'octobre!

UN LIEU D'ACCUEIL ET DE SAVOIR OÙ TOUT EST POSSIBLE

Dans le cadre du mois des bibliothèques, la Fabrique culturelle a produit un reportage sur quatre bibliothèques de la région : celles de Magog, Saint-Camille, Sherbrooke et Coaticook. Découvrez ici ce reportage signé Dominic Tardif : lafabriqueculturelle.tv/capsules/11319/un-lieu-d-accueil-et-de-savoir-ou-tout-est-possible-mois-des-bibliotheques-publiques-en-estrie



MUSÉE BEAULNE

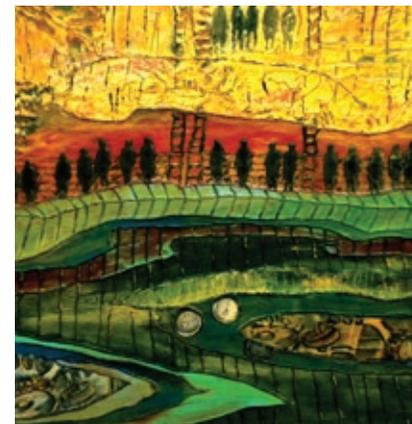
CULTURE

EXPOSITION

HISTOIRES DU TEMPS PRÉSENT DE GISÈLE NORMANDIN JUSQU'AU 11 NOVEMBRE

La présence humaine est toujours privilégiée dans l'univers de Gisèle Normandin, qui pose un regard critique sur la condition humaine : constat d'échec environnemental, errance et dérive des êtres, quête de spiritualité, incursions dans la mémoire des comportements, références aux écritures et à l'histoire humaine à travers les strates du temps et dans l'urgence du temps.

L'artiste pratique la figuration narrative. Il s'agit de séquences qui se succèdent en un discours continu et dont certaines d'entre elles se juxtaposent et forment ainsi des assemblages verticaux et horizontaux. Chacune des séquences a les mêmes dimensions et la même forme carrée. D'un point de vue formel, elle fait appel à différents procédés et techniques : peinture, collage, graphisme et matériaux divers. En outre, elle travaille sur des supports de bois brut dont elle exploite les reliefs et les textures. Au départ, les nervures du bois lui indiquent des tracés, des vecteurs parmi lesquels elle fait des choix et qu'elle conserve comme base de sa composition. Elle utilise également de la colle chaude pour créer d'autres reliefs, des structures, des personnages et des écritures. Des écritures porteuses de mémoire et d'histoire.



Militante impliquée en milieu populaire durant plusieurs années, Gisèle Normandin est titulaire de trois baccalauréats, en Recherche culturelle, en Histoire de l'art et en Arts plastiques, et d'un certificat en Arts d'impression, le tout à l'Université du Québec à Montréal. Outre ses nombreuses expositions dans le réseau des centres culturels, des galeries municipales et des centres d'artistes, elle fut membre du comité d'admissibilité du Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV), siégea au conseil d'administration du Conseil de la peinture du Québec à compter de 1994 et en fut la dernière présidente, jusqu'à sa dissolution en juin 1997.

Information : 819-849-6560 • museebeaulne.qc.ca

UN CHÂTEAU ET SES CONTES : LA LÉGENDE DES SORCIÈRES MERCREDI 31 OCTOBRE

Après le succès des deux premières éditions, *Un château et ses contes* est de retour pour une troisième année consécutive. Cette année, nous vous offrons *La légende des sorcières*, un conte sous forme de pièce de théâtre.

SYNOPSIS

C'est enfin la journée préférée de l'année de la petite Simone : l'Halloween! Tout est chamboulé lorsque trois sorcières entrent dans sa vie et font tout en leur pouvoir pour gâcher cette journée.

AVEC

Marie-Pier Audet, Katherine I.S., Audrey I. Pelletier et Sébastien Neault

Bar à bonbons GRATUIT à la fin de la pièce.

Une activité pour toute la famille!

Choisissez l'un de nos cinq départs : 17 h, 18 h, 19 h, 20 h ou 21 h.

Billets en vente au Musée Beaulne ou à la radio CIGN FM 96,7.





JOURNÉE DE LA CULTURE À COATICOOK

Dans le cadre de la Journée de la culture qui se tenait à Coaticook le 29 septembre dernier, le comité organisateur avait mis en place le concours *Les Mots de la Vallée*, ayant pour thème l'amour. Plus de 25 textes nous ont été acheminés. À l'issue d'un tirage au sort, Mmes Johanne Brunet et Nancy Couture se sont vu remettre un laissez-passer pour deux personnes au Musée Beaulne et Mmes Suzanne Lalonde et Laurence Isabelle ont reçu chacune une paire de billets du Pavillon des arts et de la culture. Nous tenons à remercier le Musée Beaulne ainsi que le Pavillon des arts et de la culture qui nous ont offert les prix de participation. Par ailleurs, Raphaël Fauteux a reçu un chèque-cadeau de la Boutique Bout'choux pour sa participation à la Journée de la culture.

Un recueil de tous les textes sera disponible à la Bibliothèque Françoise-Maurice et au Musée Beaulne au cours de l'automne. Merci aux commanditaires et à tous les participants!



L'HARMONIE DE COATICOOK A 150 ANS!

Un retour dans le passé avec la 4^e capsule historique :

DE GRANDS MOMENTS DE L'HARMONIE

Dans cette dernière communication, nous vous rappellerons de grands moments de notre histoire. Certains ont été heureux et d'autres désolants, comme dans l'histoire de toutes les familles...

UN BEAU KIOSQUE MUSICAL AU PARC CHARTIER

Après un référendum municipal positif en 1950, la Ville de Coaticook emprunte 5 000 \$ pour construire un kiosque. Même si les plans et devis ont été gracieusement offerts par l'architecte Rodolphe Lajoie, cette somme ne suffira pas. Le maire de la ville, Raoul Laurence, doit multiplier les alliances. Finalement, le kiosque sera inauguré le 14 octobre 1951 avec un nouvel aménagement du parc Chartier. Ce fut une fois encore une grande fête de la musique pour toute la population!

L'INCENDIE DE L'HÔTEL DE VILLE

Le feu qui dévore l'hôtel de ville le 29 novembre 1953 n'épargne pas le local de répétition et d'entreposage des partitions et instruments situé au 3^e étage. Malgré l'intervention courageuse de Martial Martineau, d'Ernest Lafaille et de Victor-Laurier Vincent pour tenter de sauver le plus de matériel possible, les pertes sont très lourdes et le moral des membres, près de zéro.

Qu'à cela ne tienne, les musiciens se retroussent les manches et organisent diverses collectes de fonds pour redémarrer les activités. Plusieurs dons substantiels de commerçants, d'entrepreneurs locaux et de la communauté renflouent les coffres et le sentiment d'appartenance de l'Harmonie.

UN MANQUE CRIANT DE RELÈVE (1970-1989)

Le démantèlement de la fanfare militaire de Coaticook en 1968, la fermeture de l'usine Penman's, la prolifération des groupes musicaux et des chanteurs populaires ainsi que le début de la migration vers les grandes villes sont parmi les principales raisons d'une baisse radical du nombre de musiciens au sein de l'Harmonie.

Même si les administrateurs et musiciens redoublent d'efforts en offrant cours de musique et concerts, l'effectif se réduit dangereusement.

UN BON PARTENARIAT ET DES MEMBRES VISIONNAIRES (1990-...)

Finalement, l'investissement de temps et d'efforts de la part des différents directeurs musicaux et administrateurs de l'Harmonie rapporte des bénéfices tangibles. Le partenariat entre l'école secondaire La Frontalière et l'Harmonie ainsi que le fidèle soutien des conseillers municipaux ont permis de réaliser de belles et grandes choses, dont les échanges culturels en France. Plusieurs voyages ont été organisés de 1992 à 2016, et nous avons reçu à de nombreuses occasions des groupes d'outre-mer, dont le dernier en 2014.

Des chefs d'orchestre dynamiques et des administrateurs engagés ont permis à l'Harmonie d'aborder le 21^e siècle avec sérénité et optimisme.

L'Harmonie de Coaticook, la plus ancienne au Québec, peut se vanter d'être un organisme riche d'histoire et d'avoir un livre qui relate ses hauts faits grâce à Michael Dougherty, *L'Harmonie de Coaticook 144 ans d'histoire*. Elle doit maintenant composer avec



LE MAIRE ANDRÉ LANGEVIN ET LE PRÉSIDENT DE L'HARMONIE MICHAEL DOUGHERTY



LE KIOSQUE EN 1957



VICTOR-LAURIER VINCENT DEVANT LE KIOSQUE NOMMÉ EN SON HONNEUR

la mondialisation des musiques, la technologie et la diversification des intérêts des jeunes... Nous croyons toutefois fermement que la passion qui anime nos 40 musiciens permettra à notre groupe intergénérationnel de prospérer encore 100 ans!



SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Par Jonathan Garceau, coordonnateur en sécurité incendie

SÉCURITÉ
PUBLIQUE

Du 7 au 13 octobre se déroulait la Semaine de la prévention des incendies sur le territoire de la province. La thématique cette année était *C'est dans la cuisine que ça se passe!*

Chaque année au Québec, environ 30 % des incendies débutent dans la cuisine. Vous trouverez quelques conseils faciles à suivre dans le présent article.

DÉGAGEMENT DE LA CUISINIÈRE

- Conservez les objets inflammables loin de la cuisinière. Des objets tels que du papier, du plastique ou des tissus peuvent facilement s'enflammer très rapidement.

FEU DANS UN CHAUDRON

- Si le feu prend dans un chaudron rempli d'huile, ne l'éteignez jamais avec de l'eau et ne déplacez jamais le chaudron en flammes. Mettez plutôt un couvercle de grandeur appropriée et éteignez la cuisinière. Ainsi, le feu manquera d'air et de chaleur et s'éteindra par lui-même.

FRITEUSE

- Utilisez une friteuse homologuée CSA ou ULC munie d'un thermostat. N'utilisez jamais une casserole pour faire frire vos aliments.

FOUR À MICRO-ONDES

- Ne faites pas cuire les aliments trop longtemps.
- Évitez d'utiliser de l'huile.
- Surveillez l'appareil si des plats en papier, en plastique ou en toute autre matière combustible sont placés dans le four pour cuire les aliments.
- Ne faites pas chauffer un sac de grains plus longtemps qu'il ne l'est indiqué sur l'étiquette, sinon il pourrait prendre feu.
- N'utilisez pas de papier d'aluminium et assurez-vous de retirer tout objet métallique avant de faire chauffer les aliments.



RÉCHAUD À FONDUE

- Posez le réchaud à fondue sur une surface stable qui supporte la chaleur. Évitez les nappes et les napperons.
- Dégagez quelques centimètres autour du réchaud.
- Assurez-vous que le brûleur à combustion liquide est bien refroidi avant de le remplir. Ne le faites jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Remplissez le brûleur avec le combustible recommandé. Utilisez les capsules de gel combustible seulement dans le brûleur prévu à cette fin.
- Utilisez un couvercle en métal pour éteindre le brûleur.
- Laissez brûler complètement le combustible liquide. Évitez de déplacer le brûleur qui contient encore du combustible liquide, même éteint.
- Attendez que le contenu de la casserole à fondue ait refroidi avant de la déplacer.

L'année dernière sur le territoire de la MRC de Coaticook, 14 % des incendies sont survenus dans la cuisine. Il est donc très important de rester vigilant et d'adopter des comportements prudents dans cette pièce de votre demeure.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre service de sécurité incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.



SANTÉ



Renseignez-vous sur le don de PLASMA lors de la collecte!



CLUB LIONS DE COATICOOK

Mardi 13 novembre
13 h 30 à 20 h

Pour toute question concernant l'admissibilité au don de sang (voyages, médicaments, etc.), veuillez communiquer avec Héma-Québec au 1 800 343-7264.

Centre communautaire Élie-Carrier

464, rue Merrill, Coaticook



DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

COMMUNAUTAIRE

AU PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK

CONFÉRENCE
BÂTIR SA FIERTÉ
Dimanche, 4 novembre, 14 h

Par Danie Beaulieu, Ph.D.

L'activité est réalisée grâce au soutien financier de :

L'APPU POUR LES PROCHEs AIDANTS DAINES ESTRIE

PROJET RESSOURÇADANT ORGANISÉE PAR :

CENTRE D'Action BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK

Réservez votre place tôt!
Billetterie : 819 849-7011
GRATUIT pour les proches aidants.
Contribution volontaire pour le grand public.

Livres et outils d'impacts en vente sur place.



LA SPA DE L'ESTRIE : BIEN PLUS QU'UN SIMPLE REFUGE ANIMALIER! C'EST UN OSBL AU SERVICE DES CITOYENS.

Depuis 40 ans, la SPA de l'Estrie travaille à assurer sa mission qui est d'harmoniser les relations entre les humains et les animaux, ici en Estrie.

En plus d'agir à titre de refuge animalier, votre SPA, c'est :

- L'adoption de plus de 3000 animaux par année.
- Un service routier et d'urgence 24 heures, 7 jours sur 7.
- L'enregistrement de vos animaux de compagnie.
- Un service pour les animaux perdus, errants et trouvés.
- Un centre d'appels unique qui prend en charge plus de 36 000 appels annuels.
- De l'inspection et la tenue d'enquêtes pour assurer l'application des lois en matière de protection et de bien-être des animaux.
- Des consultations en comportement canin.
- Une boutique où vous retrouvez tout l'essentiel pour votre animal!

LA SPA DE L'ESTRIE : AU SERVICE DES CITOYENS DE COATICOOK



Saviez-vous que votre municipalité a mandaté la SPA de l'Estrie pour voir à l'application de ses règlements en matière d'animaux de compagnie?

Eh oui, c'est l'équipe de la route de la SPA de l'Estrie qui assure ce service pour votre territoire, et ce, comme pour 27 autres municipalités en Estrie.

Si vous vivez une problématique quelconque avec un animal de compagnie, contactez-nous sans tarder! Nous sommes la référence estrienne et nous sommes là pour vous aider.

ANIMAL ERRANT TROUVÉ

Si vous trouvez un animal errant, vous devez venir le porter à notre organisme sans tarder ou nous contacter afin que nous puissions venir le récupérer. La SPA de l'Estrie est le seul refuge animalier qui est légalement mandaté pour accueillir les animaux errants. Si vous souhaitez lui offrir un logis pour quelques jours sous votre toit, aucun problème. Par contre, vous devez immédiatement nous contacter en composant le 819-821-4727, option 3, afin que les préposés aux services à la clientèle puissent prendre toutes les informations concernant cet animal et l'ajouter à la base de données. Chaque jour, notre personnel scrute cette base afin de faire le lien entre les animaux trouvés et les signalements des animaux perdus. Voilà pourquoi il est essentiel de nous amener tout animal errant trouvé ou de nous contacter rapidement.

ANIMAL PERDU

Il en va de même lorsque vous perdez votre animal de compagnie. Appelez-nous immédiatement au 819-821-4727, option 3. Nos préposés noteront le signalement de votre animal, et ainsi, nous aurons en main toutes les informations pour nous assurer de faire la vérification auprès de tous ceux qui se retrouvent sous notre toit. Vous pouvez également faire votre signalement par Internet en remplissant le formulaire disponible à cette adresse : spaestrie.qc.ca/autres/fiche-de-signalement.html

PORTEZ PLAINTÉ SANS HÉSITER

Si vous êtes témoin d'un acte de cruauté ou de négligence ou si vous vivez tout simplement une situation conflictuelle avec le gardien d'un animal de compagnie, contactez-nous sans hésiter. Nos préposés sont là pour vous écouter et vous aider. Pour ce faire, appelez-nous au 819-821-4727, option 5, ou écrivez-nous à : plaintes@spaestrie.qc.ca. Sachez qu'en dehors des heures d'ouverture, nous avons un patrouilleur de garde 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Contactez simplement votre service de police qui communiquera par la suite avec notre patrouilleur.

Coordonnées de la SPA de l'Estrie

145, rue Sauvé, Sherbrooke (Québec) J1L 1L6
Téléphone : 819-821-4727
infos@spaestrie.qc.ca • spaestrie.qc.ca

VINCENT BROCHU

CONSEILLER ENVIRONNEMENT, FAMILLE ET ÂNÉS

Siège 1 v.brochu@coaticook.ca

Acti-Bus • Comité consultatif d'urbanisme (CCU) • Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de l'environnement • Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC • Comité local du Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC) • Fête du bénévolat • Régie de gestion des déchets solides • Famille et aînés • Ressourcerie

SYLVIANE FERLAND

CONSEILLÈRE CULTURE, COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

Siège 2 s.ferland@coaticook.ca

Comité de sélection du programme Artiste en résidence • Commission municipale de la culture • Harmonie de Coaticook • Musée Beaulne • Pavillon des arts et de la culture • Société d'histoire de Coaticook • Comité de toponymie • Comité des communications Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook • Corporation de développement communautaire (CDC) et toutes les questions relatives au milieu communautaire • Culture et patrimoine • Fête du bénévolat • Tourisme

GUYLAINE BLOUIN

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS

Siège 3 g.blouin@coaticook.ca

Carrefour des loisirs de la MRC • Comité jeunesse • Corporation de gestion de l'aréna Gérard-Couillard • Fête du bénévolat • Loisirs • Société de développement du parc de la Gorge • Société du parc Découverte Nature

DENIS HÉBERT

CONSEILLER AGRICULTURE ET VOIRIE RURALE

Siège 4 d.hebert@coaticook.ca

CIARC • Dossier agriculture • Exposition de la Vallée de la Coaticook • Fête du bénévolat • Responsable des travaux extérieurs en milieu rural • Société de développement du parc de la Gorge • Société du parc Découverte Nature

GAÉTAN LABELLE

CONSEILLER FINANCES ET HYDRO-COATICOOK

Siège 5 g.labelle@coaticook.ca

Coaticook River Water Power Company • Comité de retraite des employés de la Ville de Coaticook • Comité des finances • Comité local du Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC) • Fête du bénévolat • Hydro-Coaticook • Office municipal d'habitation • Rues Principales

GUY JUBINVILLE

CONSEILLER SPORTS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Siège 6 g.jubinville@coaticook.ca

Comité consultatif d'urbanisme (CCU) • Comité de sécurité incendie de la MRC de Coaticook • Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de gestion des cours d'eau de la MRC • Comité de sécurité publique de la MRC • Corporation de gestion de l'aréna Gérard-Couillard • Fête du bénévolat • Loisirs • Régie inter-municipale de protection incendie

LES CONSEILLERS
VILLE DE COATICOOK



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Rencontre du club de Scrabble Les Mots de gorge

TOUS LES MARDIS ET JEUDIS À 13 H

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK

Jeanne Ferron

SAMEDI 20 OCTOBRE À 20 H

Prix courant : 20 \$ • Prix membre : 18 \$



BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Groupe de soutien de jour pour proches aidants : l'audace de prendre pouvoir sur sa vie

MERCREDI 24 OCTOBRE DE 13 H 30 À 16 H 30

À la Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook au 2^e étage (34, rue Main Est). Gratuit. Mesures d'aide possibles. Inscription et information : 819-849-7011, poste 223.

PARC DE LA GORGE DE COATICOOK

Souper Découverte huîtres

VENDREDI 26 OCTOBRE À 18 H

Événement-bénéfice au profit du Parc Découverte Nature. 1-888-524-6743 gorgedecoaticook.qc.ca/evenements



LOISIRS

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK

Mehdi Bousaidan

VENDREDI 26 OCTOBRE À 20 H

Prix courant : 27 \$
Prix membre : 24,30 \$



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Heure du conte « spécial Halloween » avec Caroline

SAMEDI 27 OCTOBRE À 10 H 30

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK

Ritournelle

DIMANCHE 28 OCTOBRE À 10 H

Prix courant : 5 \$ • Prix familial : 15 \$



CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK

Luc de Larochellière

SAMEDI 3 NOVEMBRE À 20 H

Prix courant : 32 \$ • Prix membre : 28,80 \$



COMMUNAUTAIRE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK

Conférence grand public : Bâtir sa fierté

DIMANCHE 4 NOVEMBRE À 14 H

Par Danie Beaulieu, Ph. D., psychologue. Gratuit pour les proches aidants. Billets disponibles au CAB. Information : 819-849-7011, poste 223.



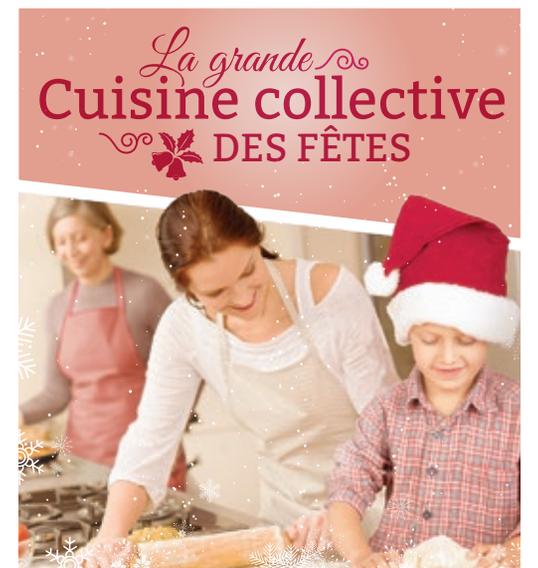
COMMUNAUTAIRE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK

Début des inscriptions à la Grande Cuisine collective des fêtes

LUNDI 5 NOVEMBRE

Jusqu'au lundi 3 décembre, 16 h 30, vous pouvez vous inscrire au 819-849-7011, poste 201. Coût : 10 \$ pour une ou deux personnes et 12 \$ pour trois personnes ou plus.





CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK
Club de lecture
MERCREDI 7 NOVEMBRE
À 13 H 30

CULTURE

ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-L'UNITÉ
Exposition photo des
proches aidants de la
MRC de Coaticook
MERCREDI 7 NOVEMBRE
DE 17 H À 19 H

À l'église Notre-Dame-de-l'Unité (6747, route Louis-S.-Saint-Laurent, Compton). Cette exposition a pour but de valoriser le rôle des proches aidants. Gratuit. Réservation obligatoire : 819-849-7011, poste 223.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK
Heure du conte avec
Caroline
SAMEDI 10 NOVEMBRE
À 10 H 30



CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE
DE COATICOOK
Le petit chaperon
rouge
DIMANCHE 11 NOVEMBRE
À 10 H

Prix courant : 5 \$ • Prix familial : 15 \$



COMMUNAUTAIRE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA
MRC DE COATICOOK
Début de la
Campagne des
paniers de Noël
LUNDI 12 NOVEMBRE

Jusqu'au 21 décembre, vous pouvez laisser des denrées alimentaires non périssables au Centre d'action bénévole ou chez les partenaires participants. Information : 819-849-7011, poste 224.



AÎNÉS

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK
Groupe de soutien
de soir pour proches
aidants : l'audace de
prendre pouvoir sur
sa vie
JEUDI 15 NOVEMBRE
DE 18 H À 21 H

À la Maison de la famille (23, rue Cutting, Coaticook, 2^e étage). Gratuit. Mesures d'aide possibles. Inscription et information : 819-849-7011, poste 223.

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE
DE COATICOOK
Émile Bilodeau
VENDREDI 16 NOVEMBRE
À 20 H

Prix courant : 32 \$ • Prix membre : 28,80 \$



CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE
DE COATICOOK
Marchands de
mémoire
DIMANCHE 18 NOVEMBRE
À 12 H

Prix courant : 23 \$ • Prix membre : 20,70 \$





AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1-62 (2018) MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN DE CRÉER LA ZONE COMMERCIALE C-501-3 EN BORDURE SUD DE LA RUE MAIN AINSI QUE PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1-63 (2018) VISANT À AUTORISER LES RÉSIDENCES DE TOURISME DANS LA ZONE RC-613

AVIS est donné que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences des projets de règlement suivants :

- Premier projet de règlement numéro 6-1-62 (2018) intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage afin de créer la zone à vocation commerciale numéro C-501-3 ».
- Premier projet de règlement numéro 6-1-63 (2018) intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les résidences de tourisme dans la zone RC-613 ».

Comme son titre l'indique, le premier projet de règlement numéro 6-1-62 (2018) a pour objet de créer la zone commerciale C-501-3, à même une partie de la zone C-501-1 (voir croquis ci-dessous), dans le but de maximiser le rôle commercial de l'emplacement situé en bordure de la rue Main, du côté est de la rivière Coaticook, près du centre-ville. Le projet de règlement établit également les usages commerciaux autorisés dans la zone C-501-3, soit les salles de spectacle, les bars, les clubs sociaux, les établissements de récréation intérieure, les bureaux, les commerces de services et de vente au détail, les établissements d'hébergement, les commerces de restauration ainsi que les usages commerciaux liés aux véhicules, sous certaines conditions.



DÉLIMITATION DES ZONES AVANT MODIFICATION



DÉLIMITATION DES ZONES APRÈS MODIFICATION

Le premier projet de règlement numéro 6-1-63 (2018) a pour objet d'autoriser l'usage « Résidence de tourisme » dans la zone RC-613, laquelle correspond à l'emplacement de l'ancienne usine Belding-Corticelli.

Les dispositions contenues à ces projets de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

La séance de consultation publique sur ces projets de règlement se tiendra **le lundi 12 novembre 2018 à 19 h 15** dans la salle du conseil située au 150, rue Child, à Coaticook. Au cours de la séance publique, on expliquera les projets de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Les projets de règlement sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture habituelles.

DONNÉ à Coaticook, ce 17 octobre 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée ordinaire du **12 novembre 2018 qui se tiendra à 19 h 30** à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera les demandes de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relatives aux immeubles suivants :

- Propriété située au 1207, chemin Riendeau, lot 2 935 641 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à permettre une marge de recul avant minimale de 14,82 m et 14,41 m à la suite d'un agrandissement de la résidence.

- Propriété située au 545, rue Main Ouest, lot 3 309 812, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à permettre une enseigne de type pylône d'une superficie de 10 m².

- Propriété située au 51, rue Verret, lot 3 311 513, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à régulariser une marge de recul entre le garage et la maison de 2,28 m. La dérogation mineure va aussi régulariser une marge de recul latérale de la maison de 1,74 m et 1,79 m.

- Propriété située au 125, chemin des Chalets, lot 2 935 087, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à régulariser un empiètement dans la bande riveraine pour un agrandissement de la résidence. L'empiètement dérogatoire sera d'environ 30 cm à 1,81 m.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

DONNÉ à Coaticook, ce 17 octobre 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION PREMIER EXERCICE FINANCIER RÔLE TRIENNAL 2019-2020-2021

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, devant être en vigueur durant les exercices financiers **2019, 2020 et 2021**, a été déposé à mon bureau le 10 septembre 2018, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'ouverture habituelles.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, **avis** est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un

bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

1. être déposée avant le 1^{er} mai 2019 (au plus tard le 30 avril 2019);
2. être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de Coaticook
294, rue Saint-Jacques Nord
Coaticook (Québec) J1A 2R3

3. être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
4. être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 2-125 adopté par la MRC de Coaticook et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

FAIT et signé au Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, le 10 septembre 2018.

Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier



SAINT-HERMÉNÉGILDE

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 283

Veillez prendre note que le règlement 283 intitulé *Règlement modifiant le Règlement 224 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* a été adopté par le conseil municipal de Saint-Herménégilde le 1^{er} octobre 2018 et est entré en vigueur le jour de la parution du présent avis.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, le 3 octobre 2018.

Marc-Antoine Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 284

Veillez prendre note que le règlement 284 intitulé *Règlement modifiant le Règlement 123 autorisant la construction d'un système d'égout et d'assainissement pour le secteur du lac Lippé et décrétant un emprunt pour payer le coût afin de modifier le périmètre de l'article 5* a été adopté par le conseil municipal de Saint-Herménégilde le 1^{er} octobre 2018 et est entré en vigueur le jour de la parution du présent avis.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, le 3 octobre 2018.

Marc-Antoine Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier

**Diversifier
ses placements
chez Desjardins,
c'est possible**

- Simplifiez-vous la vie
- Optimisez votre rendement
- Économisez sur les frais

Communiquez avec votre conseiller
desjardins.com/regroupervosplacements

Desjardins
Gestion de patrimoine



AVIS PUBLIC

CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA VILLE DE WATERVILLE

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Waterville, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2019-2020-2021, a été déposé à mon bureau le 10 septembre 2018 et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'ouverture habituelles.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, **avis** est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- * être déposée avant le 1^{er} mai 2019 (au plus tard le 30 avril 2019);
- * être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de Coaticook
294, rue Saint-Jacques Nord
Coaticook (Québec) J1A 2R3

- * être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- * être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la **MRC de Coaticook** et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Waterville, le 19 septembre 2018.

Nathalie Isabelle
 Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LA DÉTERMINATION DE L'ASSIETTE DU CHEMIN MUNICIPAL STAGE

ARTICLE 1

Lors d'une séance tenue le 1^{er} octobre 2018, le conseil a adopté par sa résolution numéro 2018-10-192 la description de l'assiette des terrains qui appartiennent à la Municipalité de Stanstead-Est en vertu des articles 73 et 74 de la *Loi sur les compétences municipales* et visant les terrains occupés comme chemin municipal, soit le chemin Stage, selon la description technique préparée à Sherbrooke par l'arpenteur-géomètre Daniel Boisclair sous ses minutes 18438.

ARTICLE 2

Les descriptions techniques nécessitant la modification cadastrale des lots 5 417 620, 5 416 320 et 5 417 698 ont été déposées au bureau de la Municipalité le 19 avril 2018.

ARTICLE 3

Tout droit réel auquel pourrait prétendre une personne à l'égard d'une partie de terrain visée par la description technique de l'arpenteur-géomètre Daniel Boisclair sous ses minutes 18-438 est éteint à compter de la première publication du présent avis dans le journal.

ARTICLE 4

Le titulaire d'un droit réel éteint en vertu de l'article précédent peut toutefois réclamer à la Municipalité une indemnité en compensation pour la perte de ce droit.

ARTICLE 5

À défaut d'entente, le montant de cette indemnité sera fixé par le Tribunal administratif du Québec conformément à la *Loi sur l'expropriation* (L.R.Q., chapitre E-24).

DONNÉ à Stanstead-Est, le 3 octobre 2018.

Claudine Tremblay
 Directrice générale et secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière de la susdite municipalité régionale de comté (MRC), et ce, en vertu de l'article 433.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. c-27.1), que :

le conseil de la MRC a adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 13 septembre 2018, conformément à l'article 148 du *Code municipal du*

Québec, une résolution afin de modifier la date de la tenue de la séance ordinaire du comité administratif de novembre 2018.

Date prévue au calendrier publié en novembre 2017 : mercredi 14 novembre à 11 h

Nouvelle date de la rencontre du conseil de la MRC : mercredi 21 novembre à 11 h

FAIT à Coaticook (province de Québec), le 14 septembre 2018.

Nancy Bilodeau, OMA
 Greffière, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe



Direction de la publication et coordination :
 Shirley Lavertu 819-849-2721 (256)
 et Sara Favreau-Perreault

Révision : Le portevoix

Graphisme : Carbone graphique

Impression et distribution : Transcontinental



SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
 DE LA RÉGION DE COATICOOK

N°66 OCTOBRE 2018